



FAIT DU JOUR

« Attention madame la Première ministre ! »

Le secrétaire général de la CFDT, **Laurent Berger**, lance un « avertissement » au gouvernement et met en garde l'exécutif contre un embrasement social.

Catherine Gasté et Pauline Théveniaud

OPPOSÉ à tout report de l'âge légal de la retraite, le secrétaire général de la CFDT attend néanmoins de la Première ministre, Élisabeth Borne, qu'elle lâche du lest le 10 janvier sur plusieurs des mesures de compensation, comme les carrières longues et les petites retraites.

« S'il y a un report de l'âge légal à 64 ou 65 ans, la CFDT se mobilisera », avez-vous prévenu. Pourquoi refusez-vous toute mesure d'âge ?

LAURENT BERGER. Les réformes de 2003, 2010, 2013 répondaient à une situation financière qui mettait en danger le système par répartition. Aujourd'hui, on n'est plus dans cette situation-là. Il y a un déséquilibre, qui est estimé autour de 10 milliards d'euros par an. C'est 3 % des

retraites versées chaque année. Il n'y a pas, contrairement à ce que dit le gouvernement, un risque de disparition du régime de retraites par répartition, ni à moyen et ni à long terme. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, mais rien de brutal n'est nécessaire. Pour autant, la mesure d'âge proposée est la plus dure de ces trente dernières années. Il y a un problème ! La CFDT est opposée depuis toujours à cette vision uniquement comptable, dogmatique. Depuis toujours, pas depuis le dernier congrès. Et puis, il y a un changement de pied du président de la République. Aujourd'hui, il dit : on a besoin d'une réforme paramétrique pour équilibrer les comptes du régime. Il n'y a pas longtemps, il déclarait que c'était pour financer l'ensemble des autres politiques publiques.

Emmanuel Macron dit aussi qu'il veut rendre le système plus juste...

C'est faux ! C'est l'inverse. Le report de l'âge légal de départ à la retraite, que ce soit 64 ou 65 ans, va toucher ces travailleurs que l'on avait qualifiés pendant le Covid de deuxième ligne, soit les travailleurs du maintien à domicile, de l'agroalimentaire, du bâtiment, de la livraison, du commerce... Le paramètre de l'âge est le plus injuste et le plus antiredistributif. Ceux qui seront les plus touchés sont ceux qui auront leurs 43 ans de cotisations à 62 ans et devront partir à 64 ou 65 ans.

Vous êtes prêts au bras de fer ?

La CFDT est prête à appeler les salariés à se mobiliser. Sous différentes formes : manifestations, initiatives dans les secteurs professionnels, appels à des débraya-

ges... Les modalités, on les verra avec tous les syndicats. Ce qui est sûr, c'est que, le 10 janvier au soir, les organisations syndicales se retrouveront et l'on fera tout pour avoir une réponse commune.

L'examen au Parlement va se dérouler jusqu'à fin mars. La CFDT est-elle prête à se lancer dans un mouvement long ?

Il y a vraiment un très fort mécontentement. Si Élisabeth Borne continue de penser que la bonne réforme, c'est le report de l'âge légal, on fera tout pour que le gouvernement recule. Et on utilisera tous les leviers qui sont les nôtres ! Mardi, j'ai conclu notre entretien comme ça : « Madame la Première ministre, je voulais juste vous dire : on ne rigole pas quand on vous dit qu'il y a de la tension sociale, qu'il y a beaucoup d'appels et de mails envoyés à





la CFDT pour nous dire : C'est pas possible, on veut pas. Il faut agir. » Elle ne doit pas négliger cet avertissement.

Avez-vous senti la moindre ouverture ?

Non, pas sur le report de l'âge légal.

Donc, cela promet d'être chaud socialement ?

À deux jours de la présentation de la réforme, je redis à Élisabeth Borne : « Attention, madame la Première ministre, il y a aujourd'hui beaucoup de tension sociale, beaucoup de difficultés sociales, d'angoisses, de conflictualité, beaucoup de ressentis négatifs dans la population. » Les Français n'ont pas donné de quitus sur les retraites au moment de l'élection présidentielle, il faut arrêter de raconter des histoires. C'est ubuesque de dire : « J'ai été élu, j'ai un blanc-seing pour faire cette réforme. » Tout le monde connaît les conditions de l'élection, quand même ! Si l'on s'est autant démenés entre les deux tours de la présidentielle, c'est pour éviter l'élection de Marine Le Pen, ce n'est, évidemment, pas parce qu'on voulait les 65 ans.

N'y a-t-il pas quand même des avancées sur les thèmes que vous avez portés, comme la pénibilité, les carrières longues, les petites



Il n'y aura pas de deal avec la CFDT

Laurent Berger,
secrétaire général de la CFDT

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

LP/PHILIPPE LAVEILLE

Paris (XV^e), mardi.
Laurent Berger le répète :
« La CFDT est prête à appeler les salariés à se mobiliser. »
Manifestation, débrayages...
La centrale n'exclut rien.





retraites, notamment ?

La concertation a permis d'avancer sur ces sujets, en effet. Nous verrons les derniers arbitrages. Mais il faut être clair : tous ceux qui bénéficient aujourd'hui du dispositif carrières longues vont être amenés à travailler deux ans de plus si c'est 64 ans, trois ans de plus si c'est 65 ans. C'est ça qu'il faut comprendre ! Sur le minimum contributif (un montant minimum de retraite de base), les 85 % du smic, c'est une bonne chose. Nous demandons que ce soit aussi les retraités actuels qui en bénéficient.

Le gouvernement a reporté la présentation de la réforme, notamment parce qu'il espérait que vous lui accorderiez un bon point sur ces volets-là. Que faut-il qu'il bouge encore ?

Sur la pénibilité, ce qu'il propose, c'est une visite médicale en fin de carrière. Nous, ce qu'on dit, c'est que l'exposition à certaines postures ouvre des départs anticipés selon le nombre d'année d'exposition. Aujourd'hui, le gouvernement n'est pas là-dessus. Sur les carrières longues, on demande un vrai dispositif pour que les concernés n'excèdent pas 43 ans de cotisation. Or, quoi qu'en dise le gouvernement, avec cette réforme, des gens qui ont commencé à travailler avant 20 ans vont cotiser plus de 43 ans. Ce n'est pas juste.

Si vous obteniez tout ce que vous demandez sur les mesures de compensations, il n'y a aucun deal possible avec vous ?

Il faut que ce soit clair, même avec des mesures positives sur les carrières longues ou la pénibilité, on reste opposé à la réforme avec une mesure d'âge. Il n'y aura pas de deal

avec la CFDT.

Comment comptez-vous gérer le risque de débordements lors de la mobilisation contre la réforme ?

La CFDT ne tolérera aucun appel à la violence ou à la dégradation de biens. Il faut que ça se fasse dans un cadre pacifiste. On ne va pas renoncer à manifester à cause des black blocks ! Je souhaite qu'on puisse venir manifester avec ses gamins. Il n'incombe pas aux organisations syndicales de gérer ces dingos qui viennent juste pour casser.

Et le risque d'être dépassés par la base ? On l'a bien vu récemment lors de la grève des contrôleurs...

Cela interroge les organisations syndicales, mais pour cela, il faudra avoir un discours clair : la CFDT ne sera pas dépassée par sa base. Notre cohérence interne est très forte.

Olivier Dussopt dit, sur les 64 ans, que les Français sont plus raisonnables que certains syndicats...

Récemment, il y a un truc qui m'a agacé très fort : c'est qu'on m'a opposé la question de la responsabilité sur cette réforme des retraites. J'ai même entendu une ministre, Marlène Schiappa, dire que tous ceux qui étaient opposés à la réforme des retraites n'étaient pas républicains. Qu'on vienne me faire ce procès-là à moi et à la CFDT, j'ai un peu de mal... D'autres ont dit : sur les retraites, il y a un changement de pied de la CFDT. Non ! Il y a un changement de pied du président de la République, depuis 2017. Si on ne veut pas mettre d'huile sur le feu, il va falloir arrêter de caricaturer les interlocuteurs. Je n'ai de leçon de courage, de respon-

sabilité, de connaissance du dossier retraites, à recevoir de personne au sein du gouvernement. La CFDT sera toujours là pour construire des compromis de progrès social, ce qui n'est pas le cas ici.

Les partis de gauche sont les bienvenus dans les manifestations ?

Je crois que les partis de gauche seraient inspirés de nous laisser gérer la mobilisation sociale. C'est aux organisations syndicales de donner le la et le coup d'envoi de la mobilisation.

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

AFP/PHILIPPE LABROSSE

En 2019, lors de la précédente mouture de la réforme, la CFDT avait rejoint les manifestations unitaires après une « mesure d'âge », c'était alors l'annonce d'un âge pivot à 64 ans.

